

PROJETS DU PROGRAMME DE CONSOLIDATION DE LA PAIX DU MAECI

(De septembre 1997 à septembre 1998)

Objectif stratégique n° 1 : Constituer une capacité canadienne de consolidation de la paix fondée sur la recherche, l'élaboration de politiques, la consultation du public et la formation.

Titre du projet	Organisme de mise en œuvre	Description du projet	Renseignements
Appui à la banque canadienne de spécialistes des droit de la personne et de la démocratie (CANADEM)	CANADEM	CANADEM est, dans l'Initiative de consolidation de la paix, le principal véhicule de création d'une réserve d'experts canadiens prêts à être déployés.	1, rue Nicholas, bureau 1102, Ottawa (Ontario) K1N 7B7 tél. : (613) 789-3328 téléc. : (613) 789-6125 courriel : canadem@ibm.net site Web : www.web.net/~canadem
Appui au Réseau canadien de consolidation de la paix	Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix (CCCCP)	Le CCCCCP est un réseau national d'ING et d'ONG associés à tous les aspects des activités de consolidation de la paix. Il coordonne les consultations qui ont lieu régulièrement entre le gouvernement et les ONG et qui portent sur des thèmes et des pays en particulier.	1, rue Nicholas, bureau 510, Ottawa (Ontario) K1N 7B7 tél. : (613) 241-3446 téléc. : (613) 241-5302 courriel : cpcc@web.net site Web : www.cpcc.ottawa.on.ca
Appui à l'enquête sur la capacité canadienne de consolidation de la paix	CCCCP et Carleton University	Enquête portant sur la capacité canadienne de consolidation de la paix (et sur la capacité de formation canadienne dans ce domaine), et création d'une base de données sur les activités de consolidation de la paix des ONG, des chercheurs et des universitaires canadiens.	voir ci-dessus
Deuxièmes consultations annuelles entre le gouvernement et les ONG au sujet de la consolidation de la paix	CCCCP et Direction de la consolidation de la paix et de la sécurité de la personne du MAECI	Les consultations annuelles en matière de consolidation de la paix permettent au gouvernement et aux ONG d'examiner ensemble les initiatives dans ce domaine et de discuter des options et des priorités pour les activités futures, afin de mieux coordonner et de rendre plus cohérentes les approches de consolidation de la paix au gouvernement et au sein des ONG.	voir ci-dessus